

« L'excellence doit aller de pair avec une autonomisation et une responsabilisation » (E. Macron)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°239337 - Publié le 13/01/2022 à 20:07

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/01/2022 à 09:31



Emmanuel Macron en clôture du Congrès des 50 ans de France Universités, le 13/01/2022 - © France Universités

« Cette quête d'excellence doit aller de pair avec au fond une autonomisation et une responsabilisation de nos universités », déclare [Emmanuel Macron](#) à [France Universités](#) (CPU), dans son intervention en clôture du Congrès de ses 50 ans, organisé en Sorbonne le 13/01/2022.

Selon le président de la République, « nous sommes à mi-gué de l'autonomie des universités », indiquant qu'il faut « mener à son terme la logique d'autonomisation commencée il y a un peu plus de dix ans ».

Il appelle à aller « vers plus d'autonomie en termes d'organisation, de financement et de ressources humaines (...) et à côté de cette autonomie une responsabilité, car, comme vous, je crois que l'autonomie sans responsabilité, ce n'est pas la vraie autonomie ».

« Si nous voulons l'autonomie complète avec la responsabilité, on devra aller vers une clarification de la gouvernance », ajoute le président, pour qui « notre gouvernance aujourd'hui n'est pas celle qui permet de répondre aussi à la compétition internationale ».

Il appelle à une « gouvernance renforcée de nos universités dans laquelle les équipes présidentielles pourront définir et incarner pleinement leur projet ». Des équipes présidentielles « qui portent un projet clair (...) qui ont la possibilité de le mettre en œuvre une fois qu'ils sont élus et qu'ils sont aux manettes. »

« Nous devons avoir l'honnêteté de mener toutes ces réformes ensemble avec de vrais contrats, de vraies évaluations et une vraie responsabilité qui va avec ces contrats », ajoute-t-il.

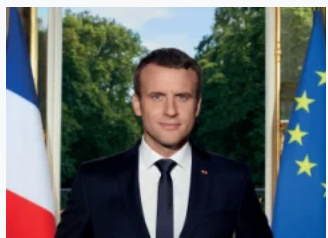
En matière de sites, il indique qu'il faut « poursuivre cette restructuration des pôles universitaires français dix ans après les [Idex](#) (Initiative(s) d'excellence) », ajoutant qu'il « y a la place à côté des grandes universités de recherche

pour des universités de proximité, et nous sommes en train de bâtir un modèle très pluriel ».

Vie étudiante : « Donner aux universités qui le souhaitent les possibilités de contribuer davantage »

En matière de vie étudiante, Emmanuel Macron indique : « Nous devons changer d'approche et donner aux universités qui le souhaitent les possibilités de contribuer davantage au développement de la vie étudiante en leur ouvrant de nouvelles compétences ».

« Il nous faudra une fois l'urgence passée reprendre de fond en comble le chantier du soutien aux étudiants qu'il s'agisse de bourses de logement, des possibilités d'emploi compatibles avec des études réussies et donc ce sujet de la vie étudiante vont être un chantier essentiel », ajoute-t-il.



Emmanuel Macron

[Président de la République](#) @ Présidence de la République (Elysée)

Date de naissance : 21/12/1977

Parcours

Depuis mai 2017

[Présidence de la République \(Elysée\)](#)

Président de la République

Novembre 2016 - mai 2017

En Marche

Candidat à l'élection présidentielle

Août 2014 - août 2016

[Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance](#)

Ministre

Mai 2012 - juin 2014

[Présidence de la République \(Elysée\)](#)

Secrétaire général adjoint

2008 - 2012

Banque Rothschild

Banquier d'affaires puis associé gérant

2007 - 2008

Inspection générale des finances

Chargé de mission auprès du chef de service

2007 - 2007

Mission de Jacques Attali pour la « libération de la croissance »

Rapporteur général adjoint

2004 - 2007

Inspection générale des finances

Inspecteur général

Établissement & diplôme

2004 - 2004

[École Nationale d'Administration \(ENA\)](#)

Diplômé

Fiche n° 5587, créée le 26/08/2014 à 19:28 - Màj le 29/03/2021 à 09:59



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris France

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Président : Manuel Tunon de Lara Vice-président(e)s : <ul style="list-style-type: none">• Guillaume Gellé• Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 13/01/2022 à 11:36

quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »